



Convention locale de partenariat

SYLLABE & ALBRET COMMUNAUTE – SERVICE ACTION SOCIALE (France Services)

2022

Vu la délibération du Comité Relais Services Publics du 18 février 2016,

Vu la décision n°DEC-001-2022 du Président d'Albret Communauté,

Il est convenu

Entre les soussignés :

Albret Communauté – Service Action Sociale (France Services), 10 place Aristide Briand, Centre Haussmann, 47 600 NERAC, représenté par Alain LORENZELLI, Président d'Albret Communauté
Et

L'association SYLLABE, 145, avenue Henri Barbusse, 47000 AGEN, représentée par Baya KHERKHACH, Présidente, dénommée « Syllabe ».

Article 1 : Objet de la convention

L'objet de la présente convention est de définir le cadre de l'intervention de l'association SYLLABE sur le territoire d'Albret Communauté.

Article 2 : Missions de l'association SYLLABE

Accueil, évaluation, positionnement, orientation, suivi des parcours de toute personne de plus de 16 ans dont la non maîtrise du français et/ou des compétences de base, avérée ou non, constitue un frein à une insertion sociale et/ou professionnelle satisfaisante et/ou un handicap dans la capacité à assurer sa fonction parentale. L'évaluation peut aussi être utilisée dans le but de valider une orientation professionnelle.

Article 3 : Engagements de l'association SYLLABE

Dans ce but, l'association SYLLABE assurera une présence sur l'Albret une journée par semaine à Nérac. La mairie de Nérac, par convention, mettra un bureau à disposition dans des locaux communaux.

Article 4 : Durée de la convention

La présente convention couvre la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Article 5 : Participation financière d'Albret Communauté – Service Action Sociale

La participation annuelle Albret Communauté – Service Action Sociale (France Services) sera de 1 500 €.

Article 6 : Litiges

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal compétent sera saisi pour régler le litige.

A Nérac, le

Alain LORENZELLI

Baya KHERKHACH

- 6 JAN. 2022



Président d'Albret Communauté

Président de l'association SYLLABE

